

*Questions orales***LA CHAMBRE DES COMMUNES**PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE MINISTRES PROVINCIAUX ET
TERRITORIAUX DU LOGEMENT

Mme le Président: Je désire signaler aux députés la présence dans notre tribune de plusieurs ministres provinciaux et territoriaux du logement, notamment M. P. Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard, M. F. Hudson, de la Nouvelle-Écosse, M. W. Smishek, de la Saskatchewan, M. A. McCallum, des territoires du Nord-Ouest et M. Gary Filmon, du Manitoba.

Des voix: Bravo!

* * *

PETRO-CANADA

L'ACQUISITION DE PETROFINA—QUESTION POSÉE AU CABINET

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, j'aimerais poser une question au premier ministre, qui doit savoir que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario n'est pas chargée de veiller à la rectitude des actes des membres de son gouvernement. C'est à lui et au Parlement de veiller à la moralité des membres du gouvernement, et c'est précisément leur moralité qui est en cause ici.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Le premier ministre a déclaré, en réponse à une question que lui avait posée l'un de mes collègues, qu'il était «sûr»—ce sont ses propres mots—que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario allait innocenter tous les ministres. Il prétend avoir posé au moins une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien à ce sujet. Le premier ministre du Canada doit absolument s'assurer de la régularité des actes et assurer aux Canadiens . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Les députés libéraux essaient d'étouffer ma question dans le bruit mais je n'ai pas l'intention de me laisser décourager . . . et d'assurer au Parlement du Canada que les ministres de la Couronne sont au-dessus de tout reproche.

J'aimerais que le premier ministre du Canada nous dise s'il a effectué une enquête personnelle et veillé lui-même à ce qu'aucun ministre de son cabinet n'ait profité de renseignements d'initiés au sujet de la prise en charge de Petrofina. Au cas où il n'aurait pas mené d'enquête auprès de chacun des ministres, pourrait-il nous dire pour quelle raison il a omis de surveiller la moralité de son gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, il est bien évident que la Commission de valeurs mobilières de l'Ontario n'a pas l'intention de faire enquête sur la moralité des ministres de mon gouvernement mais qu'elle veut plutôt déterminer s'il y a le moindre semblant de vérité dans les allégations ou les insinuations des députés d'en face.

Si jamais elles s'avéraient avoir quelque fondement, je suppose que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario nous en informera.

M. Crosbie: Très détendu.

M. Trudeau: Bien sûr que je suis très détendu. Je n'ai pas interrogé tous les ministres. On en a nommé un. C'est à lui que j'ai posé des questions. Je n'ai pas demandé aux autres s'ils étaient mêlés à quoi que ce soit. Je ne leur ai pas demandé non plus s'ils avaient cessé de battre leur femme. Le très honorable député d'en face a-t-il cessé de battre sa femme?

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre.

M. Clark: Madame le Président, sachant d'où vient la question, je ne m'abaisserai pas à y répondre.

Des voix: Bravo!

M. Clark: La Chambre des communes doit veiller dans son intérêt à ce que les ministres du gouvernement agissent avec intégrité, et je dois dire que c'est particulièrement important dans le cas de ce gouvernement-ci.

J'entends une interjection d'un ministre de la Couronne qui est bien connu pour ses voyages à bord des avions de sociétés qui ont eu affaire avec des ministères dont il a eu la charge.

LA PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, le premier ministre a dit qu'une enquête est en cours. Nous savons que lorsque les enquêtes portent sur les sociétés pétrolières, les résultats sont publiés sans délai. Quand elles portent sur la conduite du gouvernement actuel, comme dans le cas du cartel, les enquêtes sont secrètes. Peut-on nous promettre que les résultats de cette enquête-ci seront rendus publics dès qu'elle sera terminée et qu'ils seront intégralement communiqués à la Chambre des communes et à tous les Canadiens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, à propos de l'allégation que font les députés d'en face, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources me rappelle qu'il a dit à la Chambre que les membres du cabinet ont été mis au courant de l'achat de Petrofina à 5 heures de l'après-midi, le jeudi 29 février, après la fermeture de la Bourse. La Bourse est restée fermée jusqu'à l'annonce de ce marché le mardi suivant, le 2 février. Cela prouve donc nettement que le cabinet était . . .

Une voix: Que voulez-vous dire?

M. Trudeau: Je ne passe pas mon temps à soupçonner que les gens sont malhonnêtes. Je sais que mon attitude envers la vie est différente de celle du chef de l'opposition, mais c'est comme ça.